

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.15.68

Mail : agaillard@mairie-marmande.fr

Réf. courrier : KD/AG : 2023.010

Marmande, le 27 février 2023

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER BEYSSAC LUNDI 27 FEVRIER 2023

Lieu : maison de quartier de Beyssac

Début de la rencontre : 18h30

Fin de la rencontre : 20h30

En présence de : M. Didier DUBRANA élu référent du quartier en charge de la propreté, aux marchés, les cimetières et des déplacements.

Excusée : Mme Fatima FIGUES

Service Citoyenneté : Alain GAILLARD

16 habitants

Début de la séance

Le premier temps de la rencontre a permis M. DUBRANA de présenter les travaux au sein de la commune.

Après cette première entame de la séance, l' élu a donné la parole aux habitants.

A l' issue de ce temps-là, plusieurs problématiques et ou interrogations ont été évoquées :

- Dossier sur la fibre
- Déchetterie
- Plan vélo
- Transport
- Stationnement
- Avenue des Martyrs de la Résistance
- Avenue des Villas / Chemin Maison Blanche
- Chemin Roquecave
- Maison de quartier Beyssac
- Plan propreté
- Dossier « maison fissurées »

1- Dossier sur la fibre

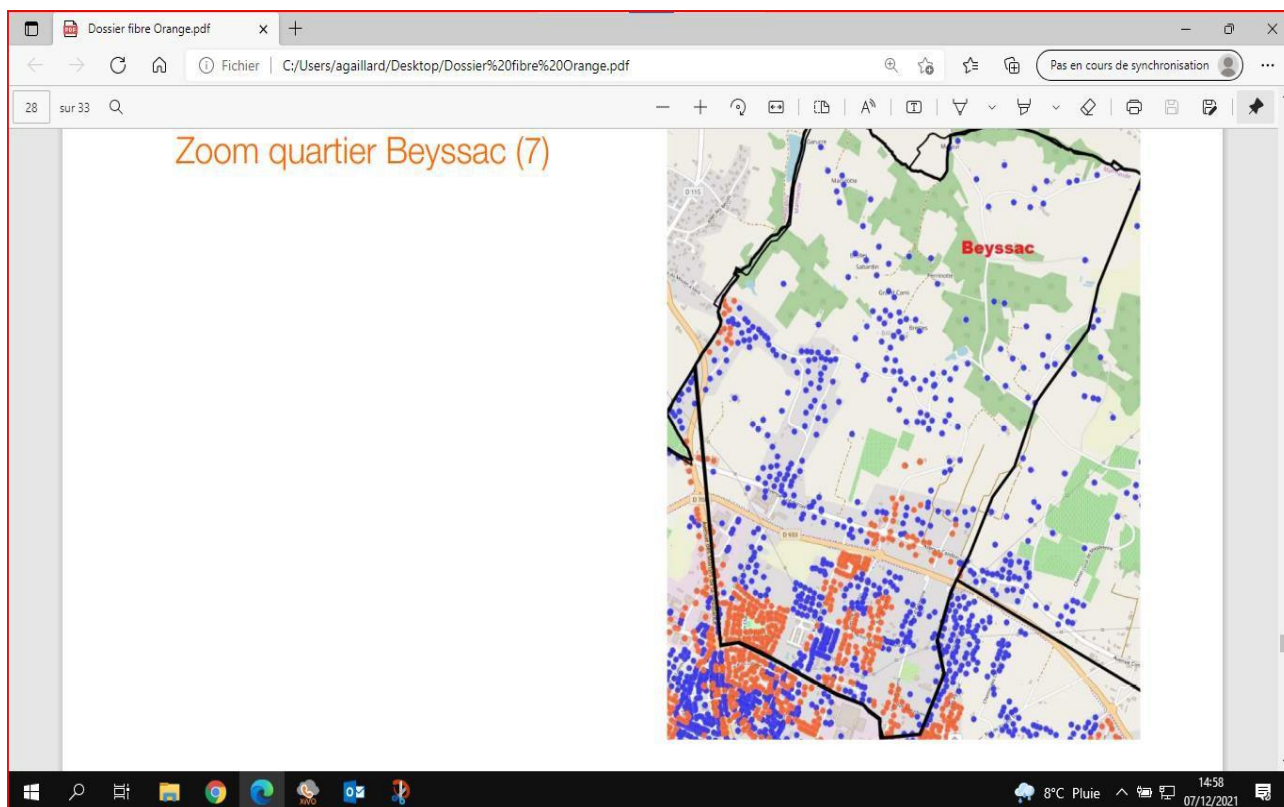
Les habitants ont abordé le sujet de la fibre. Certains résidents dénoncent le fait qu' ils n' ont toujours pas la fibre.

Lors d' une présentation publique du projet « fibre » par la société Orange, le 3 mars 2020, cette dernière reconnaît un retard sur l' implantation du réseau sur tout le territoire.

De part ces difficultés rencontrées dues à la spécificité du quartier (relief vallonné), Orange réalisera les travaux nécessaires pour répondre aux mieux aux attentes de la population.

Graphique explicatif de la situation sur le quartier (source société Orange)

- Chaque point bleu représente un « local adressable » dans son armoire.
- Local adressable = adresse d' une maison ou d' une entreprise connectée dans l' armoire de rue.



2- Déchetterie

Un nouveau projet concernant la création d'une nouvelle déchèterie est à l'ordre du jour. Le concept est sous la responsabilité de VGA.

Le lieu de cette nouvelle plate-forme sera sur le quartier de Lolya (derrière les services techniques de la municipalité).

Lors des prochaines réunions, nous donnerons des informations en lien avec l'avancée du projet.

Une réunion publique a eu lieu le 13 mars au CTM. (Service Technique Municipal)

3 -Stationnement

Les habitants se plaignent du manque de place de stationnement en centre-ville. Un phénomène qui se répand sont les véhicules ventouses.

L'assemblée propose de verbaliser ces automobilistes qui bloquent le stationnement.

Les automobilistes se garent sur le trottoir et gênent les riverains. (photo ci – joint).

Une autre remarque concernant le personnel de l'école de Beyssac qui devrait utiliser le parking.



4- Plan vélo

M. DUBRANA rappelle que la municipalité, a parmi ses projets de mandature, le plan vélo.

Il énumère l'avancée du projet en 3 actions :

- Action 1 : Favoriser les déplacements doux : questionnaire auprès de la population sur leurs appréhensions et leurs attentes des déplacements à vélo. Mise en place d'arceaux pour le stationnement vélo.
- Action 2 : Aménager pour sécuriser : Mise aux normes des aménagements existants. Redéfinition des zones apaisées ou partage de la voie a été effectué centre-ville (intra boulevard), par l'extension de la zone de rencontre (20 km/h) et de la zone 30. Ces zones apaisées ont été qualifiés par une signalétique verticale (panneaux réglementaires) et horizontales (marquages au sol).
- Action 3 : Inciter aux déplacements doux du quotidien : Faciliter les déplacements domicile - travail et domicile école par la mise en valeur des équipements existants puis la création de nouveaux itinéraires.

CVCB : Chaussée à Voie Centrale Banalisée : rue Jean Goujon 450m
Prochainement avenue des Martyrs de la Résistance 670m

Un nouvel itinéraire «vélo cartable» : traçage au sol par des pictogrammes sur le côté droit de la chaussée qui signalent la présence de cyclistes.

Ce tracé est destiné aux scolaires puisqu' il cible plusieurs établissements scolaires par une boucle aller et retour.

5 – Avenue des Martyrs de la Résistance

Un habitant se plaint de la vitesse des automobilistes qui empruntent cet axe.

Il propose d'installer des panneaux signalétiques, limitant la vitesse à 50km/h, à l'entrée ou à la sortie de la rocade.

Cette opération pourrait être réalisée sur toutes les voies routières qui jouxtent la rocade.

6 – Transport

Des personnes de l'assemblée note le mauvais positionnement d'un abribus sur l'axe de l'avenue Fleming.



Ils font remarquer aussi que les horaires du passage du bus ne correspondent pas ou peu au besoin de la population.

L'élú prend acte de ce problème. Par contre, il fait remarquer que la fréquence est toutes les 30mn concernant le passage du bus.

7- Avenue des Villas / Chemin Maison Blanche

Un habitant se plaint du trafic routier qui empruntent le « chemin Maison Blanche ». Il dénote de nombreuses incivilités routières avec le passage de nombreux camions et de voitures.

Il fait le constat que le « chemin » Maison Blanche sert d'itinéraire malin.

L'élú répond que la création de la « petite rocade », entre la rue F. de LESSEPS et le rondpoint du Super U (avenue G. POMPIDOU) diminuera le trafic routier sur cet axe.

8- Chemin Roquecave

Un riverain dénonce le mauvais état de cette route. M. DUBRANA prend note et fera un suivi auprès du service compétent.

Une rencontre a eu lieu avec M. le Maire de Beaupuy ; celui-ci a inscrit les travaux de réfection du chemin cette année.



9- Maison de quartier Beyssac

Des riverains demandent si au sein de la maison de quartier de Beyssac, des efforts en termes d'économies d'énergies sont entrepris.

M. DUBRANA rappelle que dans le cadre des économies d'énergie (préconisé par le gouvernement) un plan d'action est mis en place sur tout le territoire.

Concernant la maison de quartier il faut savoir que cette salle est utilisée par le groupe scolaire.

10- Plan propreté

M. DUBRANA rappelle à l'assistance le plan propreté mis en place par la municipalité en 10 actions :

- Action de communication : une campagne de communication et d'affichages sur le thème « Si nos déchets avaient la parole ! » et autres actions de communication (bulletin municipal, presse...)
- Diagnostic propreté de la ville : Etat des lieux de la propreté du territoire
- Réorganisation de l'activité du service propreté en redéployant les effectifs sur l'ensemble de la journée.
- Renforcement du matériel propreté : balayeuse, souffleurs, véhicules électriques...
- Interventions coordonnées des services en charge de l'entretien de l'espace public : Service VGA, atelier d'insertion Environnement Plus, Service espaces verts et service propreté.
- Redéploiement des corbeilles et cendriers de rue
- Lutte contre les déjections canines
- Limitation de la prolifération des pigeons
- Remise en l'état des toilettes publiques
- Verbalisation des dépôts sauvages

11- Dossier « maison fissurées »

Lors de la dernière canule, des habitants dénoncent un fait inquiétant sur leur habitation. Des fissures sont apparues sur quelques maisons.

La réponse apportée aux habitants est de faire un courrier, complété avec des photos, auprès du service urbanisme qui leur donnera tous les renseignements utiles.

Pour ce cas précis, les courriers doivent être déposés ou envoyés au service urbanisme de la mairie, avant la fin de l'année.

Ensuite le service urbanisme dépose une demande à l'état, en vue d'une reconnaissance de catastrophe naturelle